



INFOS KRAUT



N° 91 – décembre 2023

Journal d'informations de la commune de Krautergersheim



Anniversaires à souhaiter au cours du 1er trimestre 2024 (80 ans et plus)

KUNTZMANN Edmond	le 12 février 1929
WEBER Françoise née EHRHARD	le 09 mars 1929
HOELT Marie-Antoinette née ANGSTHELM	le 24 janvier 1933
STOEFFLER Marie Agathe née HECKMANN	le 26 février 1933
SCHAHL Alphonse	le 25 février 1934
STOEFFLER Camille	le 05 mars 1934
ESCHBACH René	le 18 janvier 1935
VETTER Charles	le 23 mars 1935
EHRBAR Jean-Claude	le 17 mars 1936
STEINMETZ André	le 31 mars 1936
SIGWALD Alice née STOEFFLER	le 05 janvier 1937
DAUBENBERGER Marlyse née HAEGEL	le 22 janvier 1937
STEINMETZ Colette née BOEHMANN	le 24 mars 1937
ADES Denise née WEBER	le 23 février 1938
EHRHARD Marie-Thérèse née ANGSTHELM	le 23 janvier 1939
DELL Cécile née STOEFFLER	le 27 mars 1939
MARTZ Mathilde née STOEFFLER	le 07 mars 1940
THAL Marie Annette née WEBER	le 26 mars 1940
KUNTZMANN Marie Elisabeth née ANGSTHELM	le 26 janvier 1941
WEBER Marie Joséphine née LEDERMANN	le 17 février 1941
SCHWING Eugène	le 27 mars 1941
VONARB Agnès née STOEFFLER	le 13 janvier 1942
PFLEGER Albert	le 15 février 1942
PELLET Damien	le 14 mars 1942
SCHAHL Albertine née LEDERMANN	le 05 janvier 1943
HEYM Jean Paul	le 06 janvier 1943
KROMER Monique née SCHMIDT	le 18 février 1943
GOEPP Monique née LUCK	le 09 mars 1943
SCHAHL Gérard	le 17 mars 1943
SKENDEROVIC Djula	le 4 janvier 1944
WEBER Brigitte née WAGENTRUTZ	le 8 mars 1944

90 ANS

M. GROSS Lucien
est né le 1^{er} décembre 1933

M. PAULUS Joseph
est né le 12 décembre 1933



*Si vous fêtez un grand anniversaire (90 / 95 / 100 ans)
ou vos Noces d'Or / Noces de Diamant / Noces de Palissandre en 2024,
la Commune vous contactera pour vous proposer la visite de
M. le Maire et / ou de ses Adjoint(s) afin de vous féliciter.*

*Toutefois, il devient de plus en plus difficile pour les services communaux d'arriver à
recenser l'ensemble des personnes qui ont un événement à fêter.
Aussi, n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie
si vous êtes concerné(e)(s).*



ETAT CIVIL



NAISSANCES

POIGNAVENT Amandine est née le 6 septembre 2023 à Schiltigheim

VETTER Jeanne est née le 28 octobre 2023 à Sélestat

DERVYN Nathan est né le 30 octobre 2023 à Schiltigheim

DURAES Valentina est née le 31 octobre 2023 à Strasbourg

GUG Mathis est né le 13 novembre 2023 à Schiltigheim



MARIAGE

Le 13 octobre 2023 à Bischoffsheim

STEPHAN Matthieu et BURST Justine

Le 14 octobre 2023 à Krautergersheim

HOLLENDER Maxime et COQUART Aurore



DECES

MULLER Marie Françoise née FRIESS est décédée à Obernai
le 1^{er} octobre 2023

MOSSAK Maurice est décédé à Strasbourg
le 7 novembre 2023

BOUR Danielle née MAZERAM est décédée à Strasbourg
le 22 novembre 2023

GRAF Danielle née DESMARQUOY est décédée à Krautergersheim
le 25 novembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 3 octobre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 octobre 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 5 septembre 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Thierry STOEFFLER

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 03.10.2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient :

- devis ACS – lave-vaisselle pour la micro-crèche pour un montant H.T. de 490,83 €
- devis INFONETIK – matériel informatique pour la bibliothèque et la Mairie pour un montant H.T. de 1693,00 €
- devis SIMEC – installation d'un système de liaison vers les compteurs électriques à la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 4049,00 €
- devis Création Impression Publicité – bulletin annuel pour un montant H.T. de 3900,00 €
- devis BN France 2000 – maintenance de la porte sectionnelle de l'atelier pour un montant H.T. de 225,00 €
- devis Maison Crovisier – achat motobineuse pour un montant H.T. de 741.67 €
- remboursement GROUPAMA choc contre lampadaire – route d'Obernai d'un montant de 250,00 €.

Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : Approbation de la constitution et du périmètre du lot de chasse, du choix du mode de location, agrément de la candidature, approbation de la convention de gré à gré.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

• **Pour la constitution et le périmètre du lot de chasse :**

- de fixer à 508 ha la contenance des terrains à soumettre à la location, en un seul lot.

• **Pour le mode de location du lot :**

- de mettre le lot en location **par convention de gré à gré** (le locataire en place ayant fait valoir son droit de priorité),
- pour un prix de 2.500,00 € / an,
- d'agr er la candidature de la St  Civile de Chasse de Krautergersheim, repr sent e par son Pr sident, M. Francis WAGENTRUTZ,
- d'approuver la convention,
- d'adopter le principe de clauses particuli res.

Achat de terrain dans le cadre de l' largissement de la rue du Foss 

Consid rant la n cessit  d' largir la rue du Foss  comme le pr voit l'emprise de l'emplacement r serv  n  9 inscrit au Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal,   l'unanimit , d cide,

- d'acqu rir   l'euro symbolique la portion de terrain n cessaire   l' largissement de la rue du Foss  (16 m²),
- d'approuver le P.V. d'arpentage,
- d'autoriser le Maire   signer l'acte notari    intervenir.

Dossiers d'urbanisme transmis   l'ATIP

D clarations pr alables

TANNER Rahel – 5 Petite Rue – Cr ation de cl ture et porte double battant

FRANCE SOLAR (M. Dominique NITKA) – 16 rue de Paris –

Installation de 24 panneaux photovoltaïques

FRANCE SOLAR (M. Jean-Marc SCHNEIDER) – 28 rue des Primev res

– Installation de 15 panneaux photovoltaïques

BELGUELLAOUI Mohamed – 1 rue des Sureaux – Rehaussement et alignement sur existant de la toiture, remplacement des tuiles, cr ation des fen tres et fen tres de toit et installation de portillon et cl ture sur rue, ravalement de fa ade

EDF ENR (M. Jean-Marc SCHNEIDER) – 28 rue des Primev res –

Installation d'un g n rateur photovoltaïque sur la toiture

DE SOLERE STINTZY Emmanuel et Salom  – 2a rue des Primev res –

Modification de fa ades

MISTER ENERGIES (Thomas GENGENWIN) – 3 rue des Jardins – pose de panneaux photovoltaïques en toiture

CLESCERI Carlo – 7 rue des Jardins – installation de panneaux solaires

BECK Jean-Marc – 4 rue des Violettes – installation de 4 velux.

Compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 3 octobre 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :
Secrétaire de séance : Damien PFLEGER

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 07.11.2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient :

- devis CHEMI'NETTE – ramonage des bâtiments communaux pour un montant H.T. de 206,50 €
- devis SURVEILLE PLUS – abonnement mensuel pour la télésurveillance de 4 bâtiments pour un montant H.T. de 89,20 € et intervention physique sur déclenchement d'alarme pour un montant H.T. de 70,00 €
- devis SUEZ – remplacement d'un poteau incendie impasse des Perdrix pour un montant H.T. de 4182,16 €
- devis LACOSTE DACTYL BUREAU – plastifieuse pour la Mairie pour un montant H.T. de 185,42 €
- devis SUEZ – réparation d'un poteau incendie rue des Saules pour un montant H.T. de 350,61 € (suite déclaration assurance)
- devis FERALU – remplacement d'un bac à fleurs en acier pour un montant H.T. de 789.00 € (suite déclaration assurance)
- devis COSSUTTA – remplacement d'un bloc marche en grès pour un montant H.T. de 3126.00 € (suite déclaration assurance)
- devis MOBILCONCEPTS – remplacement de quatre bornes en acier pour un montant H.T. de 1342.46 € (suite déclaration assurance)
- devis FERALU – confection et fourniture de panneaux pour la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 249.71 €
- devis CLÉVIA – remplacement d'une pompe à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 2696.18 €
- devis SIGNATURE – remplacement d'un panneau de signalisation pour un montant H.T. de 603.50 € (suite déclaration assurance)- devis LEDERMANN Sarl – dépose et repose d'un bordure route d'Obernai pour un montant H.T. de 1350.00 € (suite déclaration assurance)

- devis LEDERMANN Sarl – fourniture et pose de bacs à l'étang de pêche pour un montant H.T. de 2812.76 € (suite déclaration assurance)
- devis SIMEC – alimentation de l'ensemble climatisation et liaison des compteurs – Maison des Associations – pour un montant H.T. de 7582.60 €
- devis NEUTRALIS – destruction d'archives pour un montant H.T. de 175.00 € / tonne
- devis DISTEL – location d'une nacelle pour un montant H.T. de 708.00 €
- devis SODISGRO – fournitures pour les festivités de fin d'année pour un montant H.T. de 200.28 €
- devis BRAUN A. SUCCESEURS – porte d'entrée pour la Maison des Associations pour un montant H.T. de 5164.90 €
- devis SODISGRO – divers panneaux pour la Maison de la Santé et la Maison des Associations pour un montant H.T. de 999,80 €

Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial. Compte tenu de la démission, du départ en retraite et de l'avancement de grade d'agents employés par la Commune, il convient de supprimer les emplois correspondants et vu les avis du Comité Social Territorial en ses séances des 19 septembre et 17 octobre 2023, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour les suppressions de postes et la modification du tableau des emplois.

Création d'un emploi d'agent administratif contractuel

Considérant que M. le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat d'engagement initial d'un agent contractuel qui était d'une durée de 6 mois, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir la création d'un emploi d'agent administratif, à temps complet (35 heures hebdomadaires), en qualité de contractuel, pour 6 mois de plus.

Révision des loyers pour l'année 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les loyers des logements communaux et terrains à compter du 01/01/2024 selon l'indice de référence des loyers, du coût de la construction ou des loyers commerciaux.

Résiliation d'un bail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la résiliation du bail de location concernant l'appartement situé 2 place du Tramway, avec prise d'effet au 19 octobre 2023.

Maison de la Santé et Maison des Associations - approbation du budget mis à jour

Vu les différentes délibérations mettant à jour le budget prévisionnel global pour la Maison de la Santé et la Maison des Associations dont celle du 4 janvier 2022 portant le budget prévisionnel global à 2.927.535,17 € H.T. (tranche ferme et tranche optionnelle confondue),

Vu les travaux complémentaires décidés par le Conseil Municipal et une réactualisation des prix,

Monsieur le Maire informe les conseillers que le budget prévisionnel global pour la Maison de la Santé et la Maison des Associations a augmenté.

Suite à la présentation du tableau mis à jour par la SERS, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le nouveau montant global fixé pour l'opération de 3.024.363,09 € HT.

Décision modificative n° 2 au BP 2023 – augmentation de crédits

Vu les frais et travaux d'investissement prévus à la Maison des Associations et Maison de la Santé et les frais engagés pour l'acquisition de matériel d'outillage technique et d'outillage incendie, non prévus au BP, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une augmentation de crédits au B.P. 2023.

Demande de subvention.

Vu la demande de subvention présentée par les Restaurants du Cœur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 100 €.

Demande de subvention – école élémentaire de Krautergersheim

M. le Directeur de l'école élémentaire de Krautergersheim a déposé une demande de subvention pour mettre en œuvre un projet de classe cirque pour tous les élèves. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 10 € par élève pour ce projet, soit 1670 € au total.

Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

RISCH Fleur – 6 rue de l'Ehn – La pose d'une fenêtre de toit

KORNMANN Christine – 7A rue de l'Ehn – Construction d'un mur séparatif en béton

OCULY Frédéric – 14 rue des Champs Verts – Pose en surimposition de 16 panneaux photovoltaïques

MAITRE Erick – 6 Grand Rue – Remise en état de la toiture et de la charpente

WAGENTRUTZ Denis – 10 rue de l'Ecole – Création d'une porte secondaire

IHE ENERGIES (M. et Mme FRITZ) – 4 rue des Erables – Installation de panneaux photovoltaïques

ENR COMBLE-ECO (M. WEBER Cédric) – 26 Grand'Rue – Installation de panneaux photovoltaïques.



Compte-rendu de la réunion du 5 décembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 décembre 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 7 novembre 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Gaël GREULICH

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 05.12.2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient :

- devis CABINET CLAUDE ANDRES – production du procès verbal d’arpentage pour le lot intermédiaire du lotissement OSTERLAMM pour un montant H.T. de 520,00 €
- devis UME – remplacement d’un candélabre suite à un sinistre rue des Cailles pour un montant H.T. de 1131,04 € (suite déclaration assurance)
- devis FERALU – remplacement de deux bacs à fleurs en acier pour un montant H.T. de 1498,00 € (suite déclaration assurance)
- devis UME – remplacement d’un candélabre suite à un sinistre rue des Faisans pour un montant H.T. de 923,56 € (suite déclaration assurance)
- devis BN France 2000 – remplacement de pièces sur la porte de l’atelier communal pour un montant H.T. de 805,10 €
- devis UME – remplacement d’un candélabre suite à un sinistre route d’Obernai pour un montant H.T. de 4131,84 € (suite déclaration assurance)
- devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – remplacement d’extincteurs à l’école et à l’Espace Loisirs pour un montant H.T. de 478,70 €
- devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – remplacement d’extincteurs au Périscolaire pour un montant H.T. de 196,30 €
- devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – réalisation des plans d’évacuation et d’intervention pour la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 1844,50 €
- devis ECLATEC – achat d’ampoules pour l’éclairage public pour un montant H.T. de 443,60 €
- devis INFO NETIK – ordinateur portable pour l’école élémentaire pour un montant H.T. de 992,00 €
- devis SIMEC – modification du tableau pour sous comptage à la Maison des Associations pour un montant H.T. de 565,00 €
- devis FERALU – remplacement de la crémone sur la porte d’entrée de l’Espace Loisirs pour un montant H.T. de 461,00 €
- remboursement GROUPAMA choc contre un poteau incendie - rue des Saules d’un montant de 146,73 €
- remboursement GROUPAMA dommages sur muret et bacs à fleurs – étang de pêche d’un montant de 2531.48 €

Attribution prix - Maisons fleuries 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le choix de la commission environnement et décide de récompenser les lauréats des maisons fleuries pour l'année 2023, comme suit :

Maisons avec jardin	Montant	Maisons avec façades sur rue	Montant
1 ^{er} prix	70 €	1 ^{er} prix	70 €
2 ^{ème} prix	60 €	2 ^{ème} prix	60 €
3 ^{ème} prix	55 €	3 ^{ème} prix	55 €
4 ^{ème} prix	50 €	4 ^{ème} prix	50 €
5 ^{ème} prix	40 €	5 ^{ème} prix	40 €
10 Prix d'encouragement à 30 €	300 €	10 Prix d'encouragement à 30 €	300 €
TOTAL	575 €	TOTAL	575 €

Mainlevée d'inscription au Livre Foncier et radiation d'un droit à la résolution

Le terrain vendu par la Commune dans le cadre du projet de logements collectifs « Les Jardins de Lili » est grevé d'une inscription de restriction au droit de disposer découlant de la condition résolutoire prise au profit de la Commune, en garantie d'une obligation pour l'acquéreur de construire dans un délai de 4 ans à compter de la signature de l'acte de vente.

L'obligation ayant été remplie, cette inscription est à présent devenue sans objet et peut faire l'objet d'une mainlevée au Livre Foncier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la levée de l'inscription et donne pouvoir au Maire à l'effet d'intervenir à tous actes et signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Décision modificative n° 3 au BP 2023 – augmentation de crédits

Vu le manque de crédits concernant les charges de personnel et vu les travaux d'investissement réalisés à l'école élémentaire (changement du système d'alarme) non prévus au BP, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une augmentation de crédits au B.P. 2023.

Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

WEBER Patrice – 4 rue des Perdrix – Construction d'une piscine

IMMO CARRE – 21 rue Centrale – Rénovation de 3 logements, ravalement de façade avec isolation extérieure, création de châssis de toit

ADES Brandon – 1 rue des Jardins – Isolation extérieure de la maison d'habitation

NRGIE CONSEIL pour Mme LAZAR Cosmina – 14A rue du Maréchal Foch – Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Permis de construire modificatif

KUNTZMANN Marc – 24 rue des Champs Verts – Construction d'un bâtiment agricole



COMMUNICATIONS COMMUNALES

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

RAPPEL

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a élaboré un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Il permet de mieux encadrer l'implantation de publicités, enseignes et préenseignes.

Ainsi, il est rappelé qu'avant toute pose de panneaux et/ou d'enseignes, une demande doit être déposée en Mairie.

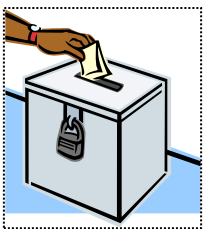
La demande comprend :

- le formulaire Cerfa n° 14798*01 (disponible sur le site service-public.fr) ;
- les pièces annexes détaillées en page 7 du formulaire Cerfa pré-cité.

Elle est enregistrée à la Mairie, puis transmise à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour instruction.

Fêtes de fin d'année : fermeture de la Mairie

*Le secrétariat de la mairie
sera fermé du
lundi 25 décembre 2023 au
lundi 1^{er} janvier 2024 inclus.*



Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale de la commune permet de voter, mais cette inscription n'est pas automatique.

Les personnes majeures, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques peuvent solliciter leur inscription auprès de la Mairie pour voter lors des prochaines élections.

Une pièce nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile devront être présentés et un formulaire d'inscription sera à remettre au guichet d'accueil (formulaire à télécharger ou disponible en Mairie). L'inscription peut également être faite en ligne sur le site [Service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Les jeunes de nationalité française qui atteignent la majorité sont inscrits d'office à condition d'avoir fait les démarches de recensement citoyen lors de leurs 16 ans (selon l'adresse déclarée au moment du recensement).

L'inscription sera également automatique pour les personnes ayant obtenu la nationalité française en 2023.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander l'inscription sur les listes électorales complémentaires.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

La Mairie tient à pouvoir venir rapidement en aide aux personnes les plus vulnérables.

Aussi, un registre nominatif de recensement des personnes vulnérables a été mis en place par la Commune. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les personnes pouvant être inscrites dans ce registre sont les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes handicapées et toute personne vulnérable.

L'inscription peut être faite par la personne concernée, sur la base d'un formulaire à remplir, dont les éléments peuvent être communiqués par tous moyens (appel téléphonique, courrier, courriel, à l'accueil de la Mairie) ou par un tiers / représentant légal (formulaire à retourner par écrit).

Cette inscription est facultative, tout comme les données recueillies par le formulaire. De plus, les personnes inscrites disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données.

Seuls le Maire et les agents municipaux seront destinataires des données recueillies, ainsi que le Préfet s'il en fait la demande.

Le formulaire d'inscription est disponible à la Mairie et téléchargeable sur le site internet : www.krautergersheim.com





Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) Point d'avancement



Depuis mai 2021, les Elus et les services de la Communauté de Communes travaillent à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat (H), qui remplacera d'ici fin 2024 les 6 PLU communaux actuellement en vigueur.

En application du Code de l'urbanisme, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** a été débattu au sein des six conseils municipaux au cours du mois d'avril ainsi que par le conseil communautaire le 3 mai 2023.

Contenu du PADD :

Suite au travail avec le public et entre les Elus des six communes, cinq idées fortes ont été retenues pour bâtir le projet de territoire :

- Préserver l'identité du territoire et de chaque commune et conserver un territoire à taille humaine,
- Garantir la qualité de vie caractéristique du Pays de Sainte Odile et le maintien voire l'amélioration du cadre de vie,
- Inscrire la transition énergétique et écologique au cœur du projet de territoire,
- Conforter le rôle d'Obernai, ville-centre de la CCPO, pôle urbain principal du SCOT* et idéalement située dans le bassin de vie alsacien,
- Agir pour limiter les tensions inhérentes à l'attractivité du territoire, notamment sur le foncier et le logement.

* *SCOT : Schéma de Cohérence Territorial révisé le 18 février 2022.*

www.piemont-vosges.fr

Les chiffres à retenir

+ **2040 logements à horizon 2040**

Un objectif de **25% de logements aidés** parmi la production de logements.

Un objectif de **répartition équilibrée de la production de logements** : 60% à Obernai et 40% dans les autres communes.

Nouvelles étapes de concertation

• **Pour s'informer :**

www.cc-paysdesainteodile.fr rubrique Urbanisme/PLUi.

Des dossiers papiers sont également consultables dans les 6 mairies du territoire et au siège de la CCPO.

• **Pour contribuer :**

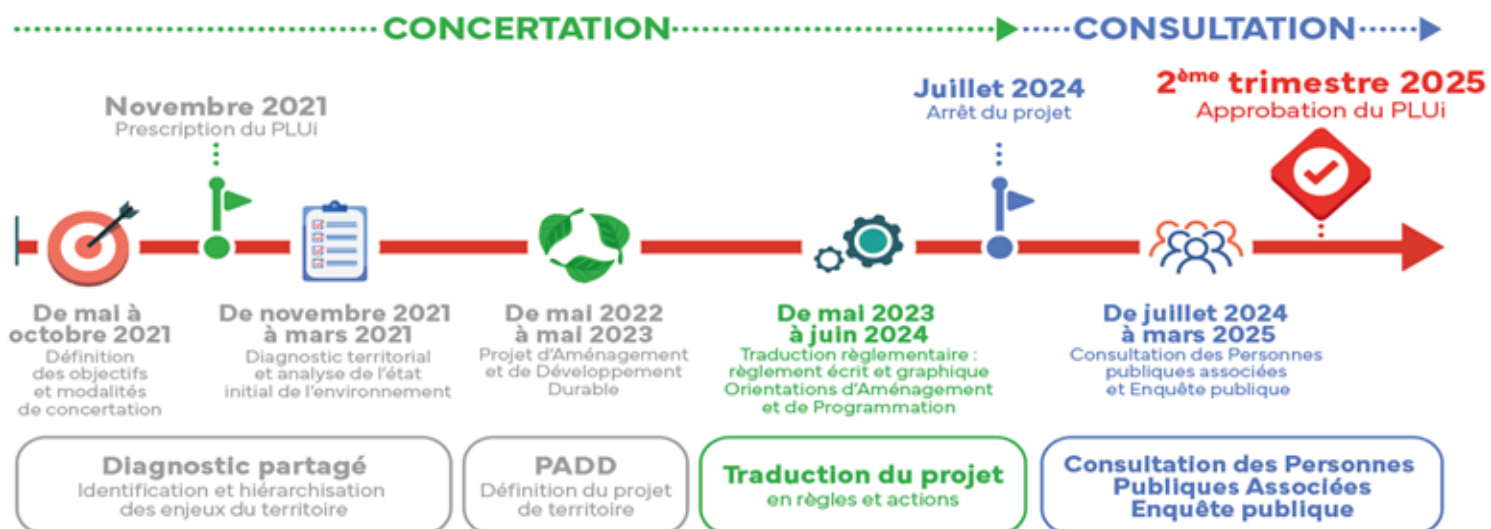
► Une **carte interactive participative** spécialement conçue pour contribuer en ligne : infos et accès sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Les demandes et observations peuvent également être transmises :

► par **mail** : pluih@ccpso.com

► par **courrier** : Concertation PLUI - Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile 36 - 38 rue du Maréchal Koenig - CS 50085 - 67213 OBERNAI CEDEX

► dans les **registres papier** disponibles dans les mairies des 6 communes et au siège de la CCPO





PLAN CLIMAT

du Piémont des Vosges

A NOUS DE JOUER !

Construisons ensemble le territoire de demain :

Réduire les **gaz à effet de serre** et la **consommation énergétique**, faciliter le développement des **énergies renouvelables**, améliorer la **qualité de l'air**, s'adapter **aux changements climatiques**...

Plus d'informations sur www.piemont-vosges.fr

Comment participer à l'élaboration du Plan Climat ?

Faites-nous part de vos attentes, vos préoccupations et autres remarques. Ces dernières viendront nourrir le processus d'élaboration du Plan Climat initié cette année 2023 et en orienter les axes stratégiques.

DANS VOS MAIRIES



Demander le cahier de concertation

ECRIVEZ-NOUS

@ planclimat@smpv.org

✉ PETR du Piémont des Vosges
38 rue du Maréchal Koenig
BP 88 - 67213 OBERNAI

SUR LA CARTE INTERACTIVE



Scanner le QR code ou se rendre sur www.piemont-vosges.fr

PIÉMONT DES VOSGES



BARR - OBERNAI - ROSHEIM





BIBLIOTHÈQUE DE KRAUTERGERSHEIM

De nombreuses animations ont ponctué ce trimestre de rentrée de la bibliothèque.

A côté des animations pour enfants, nous avons organisé notre première conférence sur la désinformation dans le monde du sport et plus globalement sur les astuces à connaître pour vérifier les informations qui circulent sur les réseaux sociaux. Cela permet de repérer les infox et de ne pas contribuer à les faire circuler.

La bibliothèque a, par ailleurs, tenu un stand au marché de Noël le 3 décembre dernier. Les bénévoles ont réalisé de nombreux bricolages de Noël au profit du Téléthon.

Nous avons, tout récemment, renouvelé une partie importante de notre fonds de livres par un échange à la Bibliothèque d'Alsace de Truchtersheim. En janvier, nous achèterons de nouveaux livres à la librairie puisque janvier et septembre sont les mois les plus importants pour les parutions littéraires. Si vous avez des suggestions d'acquisitions, vous pouvez nous en faire part d'ici le 22 décembre. Vous aurez ainsi l'occasion de préparer vos moments de lecture de cet hiver avec de nouvelles propositions.

A compter de janvier, la bibliothèque modifiera légèrement ses horaires d'ouverture :

Mercredi : 14 h -16 h

Jeudi : 16 h 30 – 18 h

Samedi : 14 h – 16 h

N'oubliez pas de consulter régulièrement la page **Facebook** de la bibliothèque pour être informé des actualités, des propositions de lectures ou autres évènements.

La bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 2 janvier inclus. Nous rouvrirons le mercredi 3 janvier. D'ici là, nous vous souhaitons d'agréables et paisibles fêtes de Noël.

ECHOS DE LA PAROISSE



Ci-dessous les dates des prochaines célébrations de la Communauté de Paroisses « aux Portes du Bruch » :

Décembre

Dimanche 17 décembre à **9h30 à Krautergersheim** – à 11h00 à Zellwiller,

Lundi 18 décembre à **10h00 à Krautergersheim** – à 20h00 à Valff – Célébration pénitentielle,

Dimanche 24 décembre à 18h00 – Veillée de Noël à Meistratzheim – **Messe de Minuit à Krautergersheim**,

Lundi 25 décembre à 10h00 à Valff – Messe de la Nativité

Mardi 26 décembre à 10h00 à Innenheim

Dimanche 31 décembre à 10h00 à Zellwiller

Janvier

Dimanche 7 janvier à 9h30 à Meistratzheim – à 11h00 à Zellwiller

Dimanche 14 janvier à 9h30 à Innenheim – à 11h00 à Valff

Dimanche 21 janvier à 9h30 à Meistratzheim – à **11h00 à Krautergersheim**

Dimanche 28 janvier à 9h30 à Zellwiller – à 11h00 à Innenheim

Février

Samedi 3 février à 18h00 à Innenheim – Soirée crêpes (salle polyvalente)

Dimanche 4 février à 10h00 à Valff – Messe de la Communauté – Fête de la Saint Blaise

Dimanche 11 février à **9h30 à Krautergersheim** – à 11h00 à Zellwiller

Mercredi 14 février à **18h00 à Krautergersheim** – Mercredi des Cendres,

Dimanche 18 février à 10h30 à Zellwiller – Messe de la Communauté – Entrée en carême

Dimanche 25 février à 9h30 à Meistratzheim – à 11h00 à Valff

Mars

Dimanche 3 mars à 9h30 à Innenheim – à 11h00 à Zellwiller

Dimanche 10 mars à 9h30 à Valff – à **11h00 à Krautergersheim**

Dimanche 17 mars à 9h30 à Zellwiller – à 10h00 (en Alsacien) à Meistratzheim

Dimanche 24 mars à 10h30 à Valff – Messe de la Communauté – Dimanche des Rameaux

Lundi 25 mars à **10h00 à Krautergersheim** – à 20h00 à Valff – Célébration pénitentielle

Jeudi 28 mars à 20h00 à Meistratzheim – Célébration de la Sainte Cène

Vendredi 29 mars à 15h00 à Zellwiller, Innenheim et Meistratzheim – Célébration du Vendredi Saint

Samedi 30 mars à **20h00 à Krautergersheim** – Vigile Pascale

Dimanche 31 mars à 9h30 à Meistratzheim – à 11h00 à Innenheim – Messe de Pâques

Le programme est visible sur le site de la Communauté de Paroisses, www.cpstm.fr, ou consultable via le tableau d'affichage situé côté porte latérale de l'église. Des feuillets sont également disponibles à l'intérieur de l'église.



Dons pour le chauffage et l'entretien de l'église

Nous avons distribué fin novembre des enveloppes de collecte de dons pour l'entretien et le chauffage de l'église.

Un grand merci pour votre participation à cette quête. Vos dons sont essentiels pour faire face aux augmentations importantes des charges, en particulier celle du chauffage.

Grâce à votre soutien, nous arrivons à garder notre église belle et accueillante.

Un reçu fiscal vous permettra, si vous êtes imposables, de déduire de votre impôt sur le revenu jusqu'à **75%** du montant de votre don.

Vœux

Les membres du Conseil de Fabrique vous souhaitent une belle fête de Noël, fraternelle et chaleureuse, et une belle et heureuse année 2024.



ECHOS DES ASSOCIATIONS



KRAUT' DANSE

Le douzième mois de l'année frappe à notre porte, et déjà la première animation ouverte à toutes et tous a eu lieu. En effet, le premier stage de rock a rencontré un vif succès et à la demande des danseurs, une troisième date a été retenue et aura eu lieu fin novembre.

Les prochains stages prévus au courant des premiers mois de la prochaine année seront :

- **Tango** : 13 et 27 janvier 2024
- **Chacha** : 10 et 24 février 2024
- **Valses** : 16 et 30 mars 2024
- **Bachata** : 06 et 20 avril 2024



Il n'est pas nécessaire de savoir danser pour les stages débutants. Notre enseignant André vous apprendra avec patience vos premiers pas dans cette activité.

Merci de contacter Léon au **07.81.54.26.75** ou encore venir nous rendre visite le mardi soir à partir de 19h30 à la salle de l'Espace Loisirs.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.





Krautergersheim, Décembre 2023

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le grand plaisir de vous convier au :

CONCERT ANNUEL

de l'Orchestre d'Harmonie "VOGESIA" de Krautergersheim qui aura lieu le:

Samedi 27 janvier 2024 à 20h00
à l'Espace Loisirs Joseph Lotz de Krautergersheim

Pour débiter la soirée, vous pourrez applaudir et encourager l'orchestre des jeunes **LAMIKALE** dirigé par Philippe Graff.

Jean-Claude Stoeffler montera ensuite sur scène avec l'ensemble des musiciens de l'harmonie **VOGESIA** pour vous emmener dans l'univers des **films d'animation**. Vous pourrez entre autres apprécier des extraits musicaux de : Avatar, Encanto ou encore Tarzan et bien d'autres encore...

Notre chanteuse, Corinne Guth apportera une note de charme et vous séduira dans des pièces arrangées par Sylvain Dedenon.

Pour la deuxième partie de ce concert laissez-vous surprendre par l'**orchestre d'HARMONIE de BALDENHEIM** sous la baguette de leur chef, Guy Arlt.

Nous nous réjouissons de pouvoir partager avec vous cette soirée musicale et en vous remerciant par avance d'être des nôtres.

Tous les membres de la Musique Vogésia de Krautergersheim se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles Fêtes de fin d'Année.

Christine ANDRES
La présidente

Renseignements Christine ANDRES : 06 80 55 82 64

Harmonie Vogesia Krautergersheim

Direction Jean-Claude Stoeffler • Chant Corinne Guth

CONCERT

Films

d'animation

Sam. 27 janvier 2024 | 20h

Avec la participation de l'orchestre de lamiKale

Direction : Philippe Graff

2^{ème} partie : Orchestre d'Harmonie
Echo de Baldenheim

Direction : Guy Artl

Espace Loisirs de
Krautergersheim

Entrée **10€**

Gratuit pour les -14 ans
Placement libre

Renseignements
au **06 80 55 82 64**

Billetterie sur place

Buvette et petite restauration

facebook.com/vogesiakrautergersheim

Journée Choucroute

*La chorale Sainte Cécile
de
Krautergersheim*

*Vous invite
à une journée de fête*

18 février 2024

A partir de 11h30

Espace loisirs Joseph Lotz

Orchestre Golden Sound



Choucroute fil d'or

6 garnitures

30 euros

Réservation

Agnès Behr

03 88 95 78 60

03 88 95 70 26



Les membres de la Chorale Sainte Cécile vous souhaitent de belles fêtes de Noël ainsi qu'une bonne et paisible année 2024 !

APEK



L'**APEK** (Association des Parents d'Elèves de Krautergersheim) a deux objectifs principaux : proposer des activités aux enfants et réaliser différentes actions dont l'intégralité des bénéfices est reversée à l'école afin de faire diminuer les coûts pour les familles lors des sorties scolaires, activités et permettre aux enseignants l'acquisition de matériel pédagogique.

Pour ce début d'année 2024, plusieurs activités seront proposées :

- **La Cavalcade de Carnaval** début mars dans les rues de Krautergersheim, avec, si le temps le permet, crémation de Mr. Carnaval, jeux et petite restauration à l'Espace Loisirs.
- **La chasse aux œufs de Pâques** qui aura lieu fin mars avec des animations à destinations des enfants.

L'APEK tient à remercier chaleureusement tous ses membres, partenaires ainsi que les parents d'élèves qui aident ponctuellement.

Par ailleurs, si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas ! L'APEK recherche des nouveaux bénévoles pour contribuer à nos actions.

Pour plus d'informations sur nos actions, suivez-nous sur Facebook sur la page @apek67880, ou par mail à l'adresse apek67880@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous de passer de belles fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël et bonne année 2024 !





UNE SOIREE MEMORABLE

FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM U13

Après avoir passé 2 tours en coupe festivals U13, face à Nordhouse (6 - 4) et Marckolsheim (22 - 0), l'équipe des éducateurs Clément V. Nicky M. et Mike H. reçoivent le Racing Club de Strasbourg (D1) pour le compte du 3^e tour.

Leader ex-aequo avec l'équipe Erstein dans leur championnat (D3), les Chouvillois abordent la rencontre sereinement avec la volonté de jouer pleinement leur chance durant ce match.

C'est sur un terrain éprouvé par le temps du mois de novembre, un soir de semaine ou plus d'une centaine de personnes se sont données rdv au stade Eugène Wagner pour suivre la rencontre.

C'est après un début de match équilibré où les deux équipes s'observent, que le FCK va ouvrir la marque sur une récupération haute de Augustin Z, en remportant son face à face sereinement en ouvrant son pied gauche.

La joie n'est que de courte durée car le RCSA va accélérer et la vitesse de ses déplacements et ailier vont mettre en difficulté la défense des oranges et noirs qui vont encaisser deux buts coup sur coup.

Mais c'est lorsque le rapport de force commence à se déséquilibrer que le FCK procède à un contre et le jeune attaquant Noah S. après une belle sortie de balle se fait bousculer à l'entrée de la surface et obtient un penalty, transformé par Louis P qui prend le gardien à contre-pied.

La première mi-temps s'emballe et sur une nouvelle combinaison sur un côté, les bleus et blancs repassent devant en crucifiant le gardien Thomas F qui après plusieurs parades ne peut rien faire sur cette action.

A quelques secondes de la mi-temps, l'intenable Augustin Z. anticipe une passe vers le milieu Strasbourgeois et effectue une dernière récupération avant la mi-temps et fixe le gardien pour porter le score à 3 - 3 !

La mi-temps est sifflée et les deux équipes rentrent aux vestiaires dos-à-dos après une première période très rythmée.

La seconde période repart sur le même rythme et les Chouvillois semblent avoir trouvé la formule pour contenir les assauts du RCSA, et procède en contre sur leur récupération. Mais après 20 minutes où les deux équipes se rendent coup pour coup avec une défense de fer de la part de Redouane et Clément, les oranges et noirs vont craquer et encaisser 3 buts coup sur coup dans les 10 dernières minutes.

Un dernier sursaut et contre bien mené permet à Yannis R, de réduire la marque sur une tête, portant le score à 4 - 6.

Les U13 du FCK sortent la tête haute de la coupe face à une très bonne équipe du RCSA, en nourrissant même quelques petits regrets au vu de la physionomie de la rencontre. Mais ce match leur servira pour la suite du championnat.

Le club félicite ses jeunes pour leur beau parcours et pour le visage montré durant cette belle rencontre, ainsi que les coachs pour le travail effectué depuis plusieurs années sur la génération 2011/2012.

Nous remercions également le RCSA pour le respect montré, mais également les parents, sponsors et bénévoles qui permettent la vie quotidienne du club et l'organisation de tels événements.

VELTEN Clément





Evènements

Fête de Noël pour les jeunes et les seniors le 9 décembre 2023 au Musée WURTH : le Père Noël, activités et jeux seront aux rendez-vous.

Le Club de Foot du FC Krautergersheim organise le **samedi 2 MARS 2024 à l'Espace Loisirs de Krautergersheim une soirée APRES-SKI**.

Pour tout renseignement, veuillez joindre le président du Club Éric BOUCHACOUR au 06.52.79.00.77



Recrutements

Le FC Krautergersheim lance un appel à tous les joueurs seniors et jeunes désireux de faire partie d'une aventure sportive. Que vous soyez vétéran expérimenté ou un talent en herbe, notre équipe est prête à accueillir des joueurs déterminés à partager leur amour du jeu.

Si vous êtes prêt à faire partie de notre équipe, veuillez joindre :

- L'équipe seniors, Eric BOUCHACOUR au 06.52.79.00.77
- L'équipe jeunes, André OBERGFELL au 06.12.11.81.65

Le Club du FC Krautergersheim est à la recherche de talents, rejoignez notre équipe de Football Féminin. L'équipe féminine du FC Krautergersheim est à la recherche de nouvelles recrues passionnées pour rejoindre ses rangs dynamiques.

Critères de Sélection : nées entre 2015 et 2016 (U9)
2013 et 2014 (U11)

N'attendez plus, devenez la prochaine étoile féminine de l'équipe du FC Krautergersheim.

Pour toutes informations, veuillez joindre le coach Nathalie OBERGFELL au 06.76.70.29.92



Manifestations du 1er trimestre 2024

JANVIER 2024

8	Don du sang	Esp. Lois. J. Lotz
13	Vœux du Maire	Esp. Lois. J. Lotz
27	Musique Vogésia – Concert	Esp. Lois. J. Lotz

FEVRIER 2024

10	APEK – Carnaval	Esp. Lois. J. Lotz
18	Chorale Ste Cécile – Journée Choucroute	Esp. Lois. J. Lotz
Du 26 au 28	JCK – Stage d’hiver	Esp. Lois. J. Lotz

MARS 2024

2	FCK – Soirée Après-Ski	Esp. Lois. J. Lotz
22	Don du sang	Esp. Lois. J. Lotz
23	KBAD – Tournoi « Inter-Associations »	Esp. Lois. J. Lotz
30	APEK - Pâques	Esp. Lois. J. Lotz

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

tél : 03 88 95 75 18 - email : mairie@krautergersheim.com

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

lundi	13 h30 à 16 h30	mardi	13 h30 à 16 h30
mercredi	9 h00 à 11 h00	jeudi	13 h30 à 16 h30
vendredi	13 h30 à 16 h30	samedi	9 h00 à 11 h00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

A compter de janvier 2024, les permanences sont assurées :

Mercredi : de 14h à 16h

Jeudi : de 16h30 à 18h

Samedi : de 14h à 16h

LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

JOURS	Déchèterie-Krautergersheim	Déchèterie-Obernai
Lundi	FERMEES	
Mardi	9h à 13h	13h à 17h
Mercredi	9h à 13h	13h à 18h
Jeudi	8h à 12h	13h à 18h
Vendredi	13h à 18h	9h à 13h
Samedi	9h à 17h	9h à 17h
	Uniquement pour les particuliers	Uniquement pour les particuliers

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de mars 2024.